

La ville a rendu hommage aux Justes de France

 3 min

Sous un soleil généreux le parvis du monument de la Résistance accueillait autorités et public pour commémorer l'impardonnable génocide perpétré contre les personnes juives vivant en France lors de la seconde guerre mondiale.

Trois orateurs s'exprimèrent contre l'oubli de l'assassinat, par les nazis, de personnes juives distinguées pendant l'occupation par le port visible de l'étoile jaune cousue sur leur vêtement.

Jérôme Matéos, maire de Foix, a déclaré : « Aujourd'hui 19 juillet, à l'occasion de la journée commémorative des persécutions racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux Justes de France, nous honorons ceux et celles qui au cours de la Seconde guerre mondiale ont choisi de rester droits et debout. La barbarie nazie était une politique d'extermination raciale visant des groupes de populations. Plus de 11 millions de personnes furent assassinées, dont 6 millions de juifs victimes de la Shoah. Des familles de France se sont révoltées, on les surnomma « les Justes ». Grâce à leur courage certains ont survécu. La responsabilité d'un pays libre est de faire vivre la mémoire collective pour la transmission de ce brillant précepte qui ne doit pas s'effacer ».

Yvan Lévy, vice-président du CRIF Toulouse Occitanie, s'exprima avec émotion et réalisme : « Nous sommes là pour commémorer les victimes la mémoire des victimes du régime collaborationniste de Vichy et rendre hommage aux Justes de France. Tout débuta en 1942 avec un été de rafles, internements, déportations et de morts en trois mots, Opération Vent Printanier, donnèrent le signal en France de la solution finale décidée par les nazis lors de la conférence de Wannsee, avec la collaboration du secrétaire général de la police René

Bousquet. » La rafle du Vélodrome d'Hiver à Paris, qui dura 36 heures, concernant 13 152 Juifs dont 4 115 enfants, parqué 5 jours d'une manière déplorable. 75 721 Juifs furent internés à Auschwitz, Birkenau, Maidanek, Mauthausen, Sobibor. Seuls 2 560 survécurent à la déportation. Yvan Lévy termina en rappelant que l'Institut Yad Vashem attribua la plus haute distinction d'Israël civile aux Justes de France.

Le département compte 22 familles d'Ariège reconnues comme Justes parmi les Nations.

Delphine Lemaire, cheffe de cabinet du préfet, donna lecture du message d'Alice Rufo, ministre déléguée, rappelant la rafle du Vél'd'Hiv à Paris des 16 et 17 juillet 1942, la plus vaste qui eut lieu en France, où 12 884 personnes femmes et enfants la traque se poursuivit. Au total, 13 152 Juifs furent concernés. Une circulaire précisait les conditions d'arrestation qu'a reconnue Jacques Chirac en 1995, précisant que les Juifs de la communauté nationale seraient chassés de la fonction publique, la magistrature, l'armée, la presse et les écoles. Une loi permit d'interner les Juifs étrangers vivant en France.

Bravant les risques encourus instituteurs, religieuses, pasteurs agriculteurs, concierges, policiers prévenaient la veille des arrestations prévues. Beaucoup de Justes sont restés dans l'anonymat.

Emmanuel Macron appelait, le 12 juillet 2026, la nation par ces termes : « Il est temps désormais que sur chaque maison, immeuble ou furent cachés et sauvés des juifs soient apposés les noms des Justes qui évitèrent la barbarie nazie »



